

## **Cours 11 :**

### **Les pérégrination d'un catholicos arménien,**

### **Grégoire II le martyrophile**

#### **I- les lettres pontificales de Grégoire VII (1073-1085)**

Lettre adressée par Grégoire VII à l'évêque de Bénévent, Roffred, en 1080, il y a là totale concordance.

Lettre adressée par Grégoire VII à Grégoire (« *G. dilecto in Christi fratri Simandensi archiepiscopo* »), datée du 6 juin 1080.

La structure de cette missive est la suivante :

I- p. 509, l. 26 à l. 28 : protocole initial ;

II- p. 510, l. 1 à 11 : préambule (nécessité d'opérer des changements pour permettre un retour à l'unité) ;

III- p. 511, l. 12 à 20 : points à modifier (vin pur pour l'eucharistie, chrême confectionné avec du beurre et vénération de l'hérétique Dioscure) ;

IV- p. 511, l. 21 à 512, l.20 : demande de rédaction d'une lettre d'union dans laquelle le catholicos confirmerait qu'il accepte les quatre premiers conciles, surtout Chalcédoine, et qu'il anathématise les hérétiques ;

V- p. 512, l. 21 à l. 37 : demande de rectification du Trisagion ;

VI- p. 513, l. 1 à 34 : mise en accusation des Grecs et affirmation de la primauté de Pierre ;

VII- p. 513, l. 35 à 514, l. 4 : clauses finales.

#### **II- Le catholicos Grégoire II (1065-1105), un pontificat pour le moins troublé**

#### **III- Le voyage à Constantinople et Rome du catholicos Grégoire II**

#### **IV- Le pèlerinage vers Compostelle de Marie, épouse Bragançe (Barganços - Portugal), dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle**

## **I- les lettres pontificales de Grégoire VII (1073-1085)**

La seconde période de contacts directs et documentés entre les deux Églises fut le fait de deux personnalités exceptionnelles. Le premier fut un catholicos érudit, spirituel et polyglotte, Grégoire II le Martyrophile (1065-1105), qui eut à affronter une crise sans précédent durant son pontificat, avec la destruction des royaumes arméniens et un mouvement de migration arménien d'une ampleur exceptionnelle. Le second, Grégoire VII (1073-1085), marqua incontestablement une période dans la papauté, qui connut alors un mouvement de réforme important comme tout l'Occident et joua un rôle dans l'élaboration de l'idée même de croisade<sup>1</sup>. S'il ne fut pas personnellement l'initiateur de tout ce que la postérité lui prêta en innovations, ruptures et prémonitions, Grégoire fut toutefois l'un des grands personnages de son siècle.

Lorsque Hildebrand Aldobrandeschi de Soana devint pape sous le nom de Grégoire VII, en 1073, il était déjà l'un des principaux dirigeants de la curie. Depuis Léon IX, il avait été l'un des artisans essentiels d'une énergique politique de réforme de l'administration de l'Église et des mœurs du clergé, soutenant un conflit majeur avec l'empereur Henri IV : la querelle des investitures. Sûr de son bon droit, il ne daigna pas envoyer de lettre systématique aux patriarches, ses homologues. En revanche, l'empereur byzantin, Michel VII (1071-1078) lui envoya une lettre de félicitations, accompagnée de vœux de rapprochements. « Charmé, Grégoire VII, envoya Dominique, le patriarche de Venise, tâter le terrain<sup>2</sup>. » Bien qu'acaparé tout au long de son pontificat par les conséquences des réformes qu'il cherchait à imposer, il fut toujours animé d'un vif souci du monde oriental. Il savait les difficultés des pèlerins pour rejoindre la Terre sainte, lorsqu'il leur fallait traverser l'Asie Mineure où les Turcs seldjoukides prenaient pied. Au rapport de Dominique, lorsqu'il reçut confirmation de la sincérité de l'empereur, il semble qu'il ait eu la vision à la fois théologique, eschatologique et politique, sans oublier la dimension militaire, d'une nouvelle Guerre sainte. Son projet était non pas d'envoyer un groupe de mercenaires à Michel VII, qui les lui demandait, mais d'élargir la Guerre sainte qui s'était révélée efficace en Espagne et d'aller en personne à Constantinople, à la tête d'une grande armée de chevaliers chrétiens. Lui-même resterait dans la capitale byzantine pour y présider un grand concile d'union qui reconnaîtrait la supériorité de Rome. Quant à « ses »

---

<sup>1</sup> Cf. l'article « Croisade » de Jean Flori, dans Bériou - Berlioz - Longère, 1991, p. 277 B.

<sup>2</sup> Runciman, 1998, p. 99.

troupes, elles chasseraient les Turcs seldjoukides d'Asie Mineure<sup>3</sup>. C'est en ces termes qu'il explique, le 7 décembre 1074, ses motivations à l'empereur Henri IV :

*« Ce qui me pousse à agir c'est que l'Église de Constantinople, dissidente de la nôtre, attend une décision du siège apostolique ; que presque tous les Arméniens s'écartent de la foi catholique et que presque tous les peuples orientaux attendent que la foi de l'apôtre Pierre permette de trancher entre leurs diverses opinions<sup>4</sup>. »*

Quant à l'Église arménienne - la seule mentionnée à côté de celle de Constantinople - Grégoire VII avait manifestement de très sérieux doutes sur la rectitude de sa foi. Il changea manifestement d'opinion, entre fin 1074 et début 1080, date à laquelle il écrivit la première de ses deux lettres, dans laquelle il mentionne un religieux arménien<sup>5</sup>. Il s'agit d'une lettre adressée par lui à l'évêque de Bénévent, à propos d'un hérétique arménien, texte 90<sup>6</sup>. Bien que le destinataire de la lettre ne soit pas expressément nommé, son identité ne peut être mise en doute. Il s'agit de Roffred, évêque de Bénévent depuis les années 1076-1077<sup>7</sup>. La lettre étant datée de 1080, il y a là totale concordance. Curieusement, cette première lettre, transmise du pape à l'évêque de Bénévent, est portée par le prêtre Jean (*Iohannem presbyterum*), un Arménien dont le pape dit avoir éprouvé la rectitude de la doctrine (« *virum quidem sicut ex professione sua cognovimus orthodoxum* »).

Grégoire II semble avoir écrit au pape Grégoire VII pour le mettre en garde quant à la venue en Italie du Sud d'un hérétique arménien, du nom de Macaire, probablement prédicateur paulicien, cf. p. 260. Si cette lettre n'est pas conservée, nous disposons de celle adressée par le pape à l'évêque normand de Bénévent, Roffred, dans laquelle il se fait l'écho des préoccupations du catholicos arménien. Cette dernière reprend donc les éléments d'inquiétude du catholicos vis-à-vis de l'évêque Macaire. Les recommandations de Grégoire VII sont de retrouver l'hérétique, qui a été expulsé d'Arménie (« *quod is ob hanc impietatem de Armenia*

---

<sup>3</sup> Runciman, 1998, p. 99-100, et les sources citées à la note 6.

<sup>4</sup> Gregorius VII, II, 31 : « *Illud etiam me ad hoc opus premaxime instigat, quod Constantinopolitana ecclesia de sancto Spiritu a nobis dissidens concordiam apostolicae sedis expectat, Armenii etiam fere omnes a catholica fide oberrant et pene universi orientales prestolantur, quid fides apostoli Petri inter diversas opiniones eorum decernat.* », éd. Caspar, 1920, p. 167 = PL, 148, c. 386.

<sup>5</sup> Même constat dans Halfter 1996, p. 115.

<sup>6</sup> Nous l'avons déjà analysée au chapitre III.

<sup>7</sup> Gregorius VII, éd. Caspar, 1923, p. 509.

*expulsus gravem contra Armeniam ejusdem haeresis gignat* »), puis d'examiner ses croyances ; si elles se révèlent hérétiques, il devra soit se rétracter soit être condamné<sup>8</sup>.

La relative facilité avec laquelle Grégoire VII suit le conseil de Grégoire II concernant l'Arménien Macaire montre que le successeur de Pierre faisait confiance à celui de Grégoire l'Illuminateur. Ce rapprochement des positions a pour conséquence la lettre qu'il adresse au catholicos arménien, et qui n'est autre que le préliminaire à un accord d'union entre les deux Églises.

Dans la seconde lettre, texte 91, datée précisément du 6 juin 1080 et directement adressée au catholicos, le même prêtre Jean est mentionné. Ce dernier a clairement agi en tant que légat pontifical. Il semble clair que le prêtre Jean, venu avec une lettre de Grégoire II non conservée, est reparti avec les deux missives pontificales. La première fut remise en chemin à Roffred de Bénévent, la seconde, apportée à Grégoire II. Le retour du légat arménien par l'Italie du Sud est une indication de la connaissance de cet itinéraire par les élites arméniennes. Cela va dans le sens de notre analyse précédente sur la venue du catholicos dans cette même région<sup>9</sup>.

Cette lettre est la réponse de Grégoire VII à une lettre transmise par le prêtre Jean (*Iohannem presbyterum*). Il y a eu discussion sur l'identification de « *G. dilecto in Christi fratri Simandensi archiepiscopo* ». Du fait de l'absence du titre catholicossal, M<sup>gr</sup> Ōrmanian pensait qu'il pouvait s'agir d'un évêque grec<sup>10</sup>. En fait, l'analyse même de la lettre permet de préciser son destinataire. Le prêtre Jean fut obligé de répondre à certaines accusations portées contre son Église. Il s'efforce par conséquent de justifier une partie d'entre elles, comme l'eucharistie au vin pur et l'usage du pain azyme pour la communion. Pour certaines accusations, il affirme qu'elles sont infondées comme l'usage du beurre pour la confection du saint chrême et la vénération de Dioscore en tant que saint. Or, les usages examinés correspondent tous aux particularités liturgiques et théologiques de l'Église arménienne. Le destinataire de ce courrier est donc, selon toute probabilité, le catholicos Grégoire II.

La structure de cette missive est la suivante, texte 91 :

I- p. 509, l. 26 à l. 28 : protocole initial ;

---

<sup>8</sup> Gregorius VII, « *de sui erroris gravitate conversus fuerit, ad sanae doctrinae consilium per poenitentiae tramitem cum reducere commonendo procures [...] imo vero iudicium* », éd. Caspar, 1923, p. 509.

<sup>9</sup> Hypothèse étudiée au chapitre 7, section II.

<sup>10</sup> Ōrmanian, 2001, I, § 880, c. 1496-1497.

II- p. 510, l. 1 à 11 : préambule (nécessité d'opérer des changements pour permettre un retour à l'unité) ;

III- p. 511, l. 12 à 20 : points à modifier (vin pur pour l'eucharistie, chrême confectionné avec du beurre et vénération de l'hérétique Dioscure) ;

IV- p. 511, l. 21 à 512, l.20 : demande de rédaction d'une lettre d'union dans laquelle le catholicos confirmerait qu'il accepte les quatre premiers conciles, surtout Chalcédoine, et qu'il anathématise les hérétiques ;

V- p. 512, l. 21 à l. 37 : demande de rectification du Trisagion ;

VI- p. 513, l. 1 à 34 : mise en accusation des Grecs et affirmation de la primauté de Pierre ;

VII- p. 513, l. 35 à 514, l. 4 : clauses finales.

Fidèle à la définition des patriarchats du canon II du concile de Constantinople<sup>11</sup>, Grégoire VII ne reconnaît pas le rang de patriarche au chef de l'Église arménienne, c'est la raison d'être du titre d'archevêque de Symada ; son lieu de résidence variant selon les versions entre Synnadena, Simandens, qui sont des formes correspondant à des transcriptions plus ou moins heureuses du nom de la ville et du couvent dans lequel Grégoire II fut consacré catholicos : Tzamandos étant autrement attesté sous la forme de Symanada, Sîmandû, Simandav, Tzamendav<sup>12</sup>. Il y a là confirmation supplémentaire à une question qui ne nous semble plus souffrir d'équivoque.

Cependant, s'il émet des réserves sur son titre, il reconnaît la fonction pastorale de son correspondant, ce qui prouve bien que ce dernier n'était pas, à ses yeux, le chef d'une secte hérétique. En fait, le pape confirme directement qu'il considère Grégoire II comme orthodoxe - ce qu'il avait d'ores et déjà fait comprendre dans la lettre à l'archevêque de Bénévent.

Pourtant, cette reconnaissance n'allait pas sans des demandes nombreuses et précises. Le pape invite le catholicos à lui confirmer par écrit (« *tuam litteris suis significare* ») qu'il reconnaissait les quatre premiers conciles, comme l'avaient fait avant lui les patriarches d'Alexandrie ou d'Antioche<sup>13</sup>, qu'il utilisait les quatre évangiles, anathématisait Euthychius, Arius, Nestorius et Théodore de Mospueste et, enfin, reconnaissait la primauté de Pierre. De

---

<sup>11</sup> *HistChrist*, II, 1995, p. 390.

<sup>12</sup> Honigmann, 1954, p. 54, n. 4.

<sup>13</sup> Grégoire VII : « *Aecclesiis Alexandrinae Antiochenaе aliisque in epistola sua sese eam tenere his verbis testatus est : Quia corde creditur ad iustitiam, ore autem confessio fit ad salutem, sicut sancti evangelii IIII libros, sic IIII concilia suscipere et venerari me fateor ; Nicenum scilicet, in quo perversum Arrii dogma destruitur, Constantinopolitanum quoque, in quo Eunomii et Macedonii error vincitur, Efesinum etiam primum, in quo Nestorii impietas iudicatur, Calcedonense vero, in quo Euthichis Dioscorique pravitas reprobatur, tota devotione complector, integerrima approbatione custodio.* », éd. Caspar, 1923, p. 511-512.

plus, Grégoire VII encouragea le destinataire à omettre, à la suite du *trisagion*, la formule julianiste « *qui crucifixus es pro nobis* ». Cette dernière n'était pas employée à cette époque par l'Église grecque, et si les Grecs accusaient le destinataire de faire usage de pain azyme pour la communion dans son Église, il n'est guère douteux que le destinataire n'était pas Grec lui-même, mais Arménien. Nous avons analysé plus haut ces points de divergence entre les deux Églises.

Grégoire VII affirme que des « Grecs » lui ont désigné comme condamnable l'usage du pain azyme, au moins. On peut donc raisonnablement penser que les accusations contre l'Église arménienne sont de leur fait. Cette condamnation des usages arméniens, entre 1074 et 1080, pose question. Les relations du pape avec les « Grecs » étaient nombreuses à l'époque. Il écrivait directement aux habitants d'Italie du Sud et nourrissait de fréquents échanges avec les Byzantins. Nous avons constaté que le seul groupe de chrétiens d'Orient clairement identifié par lui est celui des Arméniens.

De plus, la polémique anti-arménienne, qui se devine dans la réponse du pape, était alors en plein essor. On peut aussi se demander si les « Grecs », accusateurs des usages arméniens, n'étaient pas plutôt ceux des couvents « grecs » de Rome encore en activité. Il n'est en effet pas exclu qu'ayant assisté à des rencontres entre les deux prélats (Grégoire VII et Jean), ou ayant entendu parler de ces rencontres, ces religieux aient cherché à faire valoir leurs opinions. Dans tous les cas, la question doit être posée et rester ouverte en l'état du dossier documentaire.

Avec ces questions, Grégoire VII toucha un domaine très sensible pour l'Église arménienne en ce qui concerne la christologie et la réception de Chalcédoine, encore et toujours. Pour les Byzantins, ces points étaient la preuve que les Arméniens avaient succombé à l'hérésie monophysite, ce qui était déjà, au moins partiellement, l'opinion de Nicolas I<sup>er</sup>. Pour Grégoire VII, l'ajout au Trisagion n'était pas la remise en cause de la Trinité mais l'audace de cette Église à l'avoir fait de son propre chef<sup>14</sup>. Sa position est donc assez originale. Elle libérait la curie des reproches dogmatiques colportés par les « Grecs » et déplaçait la discussion sur des questions touchant aux rites de discipline ecclésiastique. Peter Halfter note à juste titre que Grégoire VII avait une attitude ambivalente, insistant plus en effet sur ce qui séparait et divisait que sur ce qui était commun, mais le pontife avait par ailleurs l'air très intéressé par l'approfondissement des relations avec les prélats arméniens<sup>15</sup>. Explicitement, le

---

<sup>14</sup> Halfter, 1996, p. 118.

<sup>15</sup> Halfter, 1996, p. 118-119.

pape demandait des réformes sur tous les points sur lesquels l'Église arménienne différait de l'Église romaine.

Ces deux courriers prouvent l'existence d'un lien, établi, entretenu, troublé, puis partiellement rétabli entre le catholicos et le pape. Il est probable qu'un voyage à titre personnel du primat de l'Église d'Arménie ait permis d'établir cette relation, vers 1074, *cf.* p. 453. Grégoire II aura ensuite envoyé une lettre à Grégoire VII à propos de l'évêque qu'il considérait comme hérétique (vers 1080). De ce fait, la lettre la plus longue, datée du VIII des Ides de juin, est à placer en dernier.

Ensuite, suivant la remarque de Gérard Dédéyan, il est bon de noter que si Grégoire VII invite Grégoire II à lui écrire une profession de foi, il ne lui demande pas de faire un voyage *ad limina* à Rome, comme cela était l'usage<sup>16</sup>. L'explication la plus probable n'est pas que le pontife arménien ait renoncé à son vœu (*ուխոյ*) - ce qui ne lui ressemblerait pas - mais au contraire que le catholicos ait déjà effectué une visite, sans doute privée à ses yeux, ne pouvant être considérée comme la démarche attendue par le successeur de Pierre.

Tardivement, on a supposé que le catholicos avait proposé l'union des deux Églises et demandé l'envoi d'un *pallium*, voire que le pontife romain y avait accédé<sup>17</sup>. Or aucun des deux documents examinés ne dit rien de tel, ni aucune source arménienne. Il n'y a donc aucun crédit à prêter à cette hypothèse. Nous ne savons pas si cette lettre fut reçue par le catholicos, et nous ne connaissons pas sa réaction. Nous ne savons pas non plus s'il y répondit : aucune trace en ce sens n'a subsisté.

Un dernier élément reste à évoquer. Dans les notes d'un article paru en 1946, consacré aux influences orientales (iraniennes et arméniennes) sur l'art gothique, Arthur U. Pope mentionne un document qu'Ugo Monneret de Villard venait de découvrir (?) et qui ferait état de la venue en Italie du Nord d'un prélat arménien accompagné d'une suite composée d'environ soixante personnes :

*« Professor Monneret de Villard has an important record of an Armenian prelate and an entourage of some 60 persons who came in Italy in the eleventh century, and this prelate was responsible for the construction of a small vaulted church north of Milan. The publication of this most significant discovery is eagerly awaited<sup>18</sup>. »*

---

<sup>16</sup> Dédéyan, 2003, I, p. 260.

<sup>17</sup> Tournebize, 1910, p. 164, opinion convergente dans Halfter 1996, p. 119.

<sup>18</sup> Pope, 1946, p. 144.

Ce précieux document, s'il existe, n'a jamais été publié et personne d'autre ne semble l'avoir vu. Plusieurs chercheurs le signalent après Pope, comme Angèle Kapoïan-Kouymjian, Gérard Dédéyan ou Levon Zekiyani<sup>19</sup>. Pour notre part, nous avons cherché à le localiser, en vain. S'y a réellement existé, on peut supposer que ce prélat arménien est Grégoire II.

## **II- Le catholicos Grégoire II (1065-1105), un règne pour le moins troublé**

Le catholicos Grégoire II (1065-1105), Vahram de son nom de baptême, naquit à une date indéterminée dans le domaine familial de Bžni, dans le canton de Nig de la province de l'Ayrarat. On peut toujours y visiter un monastère construit par son père, Grégoire Magistros, l'un des plus illustres savants et hommes politiques du XI<sup>e</sup> siècle arménien<sup>20</sup>. Il appartenait à la lignée des Pahlawuni et, à la mort de son père, en 1058, il hérita de son titre de « Duc de Mésopotamie ». Après avoir dispersé son héritage au profit des pauvres pour se retirer du monde, il fut élu catholicos en 1065-1066, à une époque où les Arméniens traversaient l'une de leurs crises existentielles les plus aiguës<sup>21</sup>. Il résidait probablement à Tzamandos (Dzamentav), dans les monts du Taurus, à l'ouest de Mélitène<sup>22</sup>.

Pour autoriser son élection, l'empereur Constantin X Ducas (1059-1067) avait mis comme condition qu'il ne réside jamais en Arménie<sup>23</sup>.

Avec la politique d'annexion des royaumes arméniens de Basile II, puis de ses successeurs, et la mise en place d'une provincialisation lâche et peu efficace, le pays fut aisément conquis par les Turcs seldjoukides et mis en coupe réglée. Dans cette situation apparemment désespérée, Grégoire II consacra un vicaire en Grande-Arménie, Georges de Lori (1069), avant d'entreprendre divers voyages, durant près de vingt ans<sup>24</sup>.

D'une part, il effectue au moins un séjour à Constantinople en 1074, dans le but de traduire ou de faire traduire des textes patristiques et hagiographiques qui lui valurent le surnom de martyrophile. En 1076-1077, il écrivit un colophon mentionnant qu'il résida dans la ville de

---

<sup>19</sup> Kapoïan-Kouymjian, 1974, p. 318 = Kapoïan-Kouymjian, 1988, p. 14 ; Dédéyan, 2003, p. 255-256 ; Zekiyani, 1978, p. 837.

<sup>20</sup> Hasratian, 2001, p. 138-139.

<sup>21</sup> Grousset, 1994, p. 574-636 et Dédéyan, 2007, p. 243-296 (articles de Nina Garsoïan et Jean-Michel Thierry).

<sup>22</sup> Là résidait son protecteur Gagik de Kars, Matthieu d'Édesse, trad. Dulaurier, p. 126, et Vardan, éd. Ališan, 1862, p. 102.

<sup>23</sup> Kapoïan-Kouymjian, 1974, p. 312 = Kapoïan-Kouymjian, 1988, p. 10, d'après Vardan, éd. Ališan, 1862, p. 102.

<sup>24</sup> Kapoïan-Kouymjian, 1974, p. 315-323 = Kapoïan-Kouymjian, 1988, p. 12-17.

Constantin après avoir fui devant les attaques des Seldjoukides<sup>25</sup>. D'autre part, il entreprit des pèlerinages en Terre sainte, dans le désert égyptien, ainsi que des visites pastorales dans le but de structurer l'encadrement ecclésial des communautés arméniennes d'Occident.

La question de ces voyages a fait couler beaucoup d'encre et alimenté une abondante historiographie. Nous nous concentrerons sur le seul voyage en Italie, réel ou supposé, en commençant par constituer et reproduire le corpus de textes le plus exhaustif possible, en les commentant brièvement avant d'en faire une analyse commune.

### III- Le voyage à Constantinople et Rome du catholicos Grégoire II

La question des sources doit avant tout être abordée de manière précise car c'est de son analyse que pourra être tirée une lecture admissible des pèlerinages et voyages pastoraux de l'infortuné catholicos.

Le corpus complet des sources le concernant, à l'exception des deux lettres du Grégoire VII. Nous faisons le choix de les classer en priorité selon leur date de rédaction.

Le premier document est un colophon rédigé en 1076-1077 par le catholicos Grégoire II lui-même, à la suite de sa traduction du *Commentaire d'Éphrem et de Jean Chrysostome sur les Actes des Apôtres*. Après son séjour constantinopolitain, il semble avoir fait un voyage dans l'Orient méditerranéen et avoir séjourné en Égypte, avant de regagner le Taurus. Dans ce premier périple, que l'on peut dater de la période 1074-1075, il n'est question ni de Rome, ni de ses pèlerinages personnels.

La deuxième source est la *Chronique* de Matthieu d'Édesse († 1136). Ce dernier, dont la vie demeure mal connue, était le supérieur d'un monastère non identifié. Il consacra « quinze années d'efforts incessants<sup>26</sup> », « de recherches persévérantes<sup>27</sup> » à la rédaction des deux premières parties de son œuvre qui couvraient cent cinquante ans, de l'an 400 (952) à 550 (1101) de l'ère arménienne<sup>28</sup>. Durant la rédaction de la troisième partie, il s'était retiré à Kaisûn, près de Maraş, où il se trouvait pendant le siège organisé par l'émir Amer-Gazi, en 1136. Bien qu'ardent à l'étude, Mathieu ne semble pas avoir été un grand savant<sup>29</sup> ; il ignore

---

<sup>25</sup> Il traduisit le *Commentaire des Actes des apôtres* de Jean Chrysostome, le calendrier festal, la vie et les miracles de saint Georges, le canon du lavement des pieds du Jeudi saint, la passion de saint Parascève, le martyre de saint Etienne, les *Vies de saint Grégoire de Nazianze, Ephrem le Syrien, Jean Chrysostome et Eulampius*.

<sup>26</sup> Matthieu d'Édesse, trad. Dulaurier, 1858, CLXXI, p. 238.

<sup>27</sup> Matthieu d'Édesse, trad. Dulaurier, 1858, p. ix ; sur cet auteur, les travaux plus récents de Tara Andrews, comme Andrews, 2008.

<sup>28</sup> Matthieu d'Édesse, trad. Dulaurier, 1858, CLXXI, p. 235.

<sup>29</sup> Matthieu d'Édesse, trad. Dulaurier, 1858, p. xiv.

la patristique de son Église ainsi que les lettres syriaques et grecques. Il écrit, comme il vécut sans doute : en moine arménien, jaloux de son Église et soucieux de l'histoire qu'il relate, année après année. Il eut manifestement accès à des pièces de la chancellerie bagratide, comme la lettre au *vardapet* Jean<sup>30</sup> ou la profession de foi de Gagik II<sup>31</sup>. Mais l'essentiel de sa science historique lui vient de témoignages directs de la « bouche de personnes honorables instruites des événements et des catastrophes<sup>32</sup> ». Mathieu d'Édesse est généralement un auteur qui aime les précisions<sup>33</sup> et qui complète utilement les sources, byzantines sur l'histoire des provinces orientales, latines sur celle de la première croisade.

Son récit est notre source narrative principale, la plus proche du départ en voyage du catholicos. Son auteur met en scène l'événement dont il traite de manière claire et circonstanciée : l'année de l'ère arménienne 518 (1069-1070), exposant sans équivoque le but et la motivation des voyages du catholicos qui a fait **serment de visiter en humble pèlerin** les principaux lieux saints du christianisme (itinéraire : Arménie → Rome → Égypte).

Il revient de manière plus brève sur ces voyages en 523 de l'ère arménienne (3 mars 1074-2 mars 1075) en ajoutant une étape supplémentaire (itinéraire : Arménie → Constantinople → Rome → Égypte). Il est probable qu'il y ait là doublon du premier voyage, agrémenté d'une confusion avec le séjour constantinopolitain du catholicos.

Un autre bref récit est préservé dans un colophon daté de 1173, qui reprend la même trame événementielle que le Matthieu d'Édesse (itinéraire : Arménie → Constantinople → Rome → Égypte).

Il faut ensuite mentionner une allusion, difficile à interpréter, du catholicos Nersēs le Gracieux, († 1173) *Histoire ancienne* ou *Vipasanut'iwñ*, écrite vers 1121, qui inspira directement la *Vie de saint Nersēs le Gracieux*, d'un auteur anonyme, mais bien renseigné, rédigée vers 1240, à propos d'un séjour en Occident, sans autre précision.

Enfin, trois historiens arméniens de la seconde partie du XIII<sup>e</sup> siècle mentionnent, non sans confusion, les voyages du catholicos. Le premier est Vardan († 1271) qui ne parle pas d'un

---

<sup>30</sup> Matthieu d'Édesse, trad. Dulaurier, 1858, XVI, p. 24.

<sup>31</sup> Matthieu d'Édesse, trad. Dulaurier, 1858, XCIII, p. 135-150.

<sup>32</sup> Matthieu d'Édesse, trad. Dulaurier, 1858, CLXXI, p. 240.

<sup>33</sup> Matthieu d'Édesse, trad. Dulaurier, 1858, p. xvi-xvii, complété par Runciman, 2000, p. 1062

séjour romain (itinéraire : Arménie → Constantinople → Égypte). Parmi ces trois dernières sources, Kirakos de Ganjak (†1272) est le plus disert sur le sujet, et également le plus précis. Les précisions qu'il détient proviennent probablement du milieu catholicossal de Cilicie avec lequel il était en lien (itinéraire : Arménie → Rome → Égypte). Enfin, Smbat le Connétable († 1277) mentionne à son tour son voyage dans sa *Chronique*, insistant sur le séjour en Égypte et sa visite des célèbres déserts peuplés d'ermites durant l'Antiquité chrétienne, texte 115.

Il est hors de doute qu'il séjourna au moins une fois à Constantinople, si l'on se fie aux affirmations d'un colophon écrit de sa main. Ce séjour, antérieur à 1077<sup>34</sup>, est à situer dans la première partie de son pontificat (1065-1105), et rien ne s'oppose à ce qu'il ait fait plusieurs séjours dans la ville de Constantin. L'une des caractéristiques de ce pontife est précisément d'être mobile, du fait même de l'interdiction impériale de séjourner sur le territoire arménien.

De plus, l'auteur de la *Vie de saint Nersēs* précise qu'il rencontra l'empereur Michel VII (1071-1078) et le patriarche Cosmas (1075-1081), et « qu'ils le reçurent avec de grands honneurs »<sup>35</sup>. Il est rappelé que le catholicos était « versé dans la culture et les lettres grecques » et qu'il eut à soutenir une dispute théologique devant des théologiens de la cour. Le catholicos arménien répondit avec tant d'orthodoxie et de diplomatie à leurs questions que « le roi et le concile de savants se prirent d'amitié pour lui<sup>36</sup>. » La bienveillance de l'accueil des autorités byzantines tient sans doute aussi au fait que, présent à Constantinople, le catholicos arménien ne pouvait agir pour entraver la byzantinisation de son Église sur le plateau arménien. On comprend donc aisément la réponse positive faite à sa demande de « rester un certain temps auprès d'eux afin de lire et d'utiliser leur livres<sup>37</sup> ».

Il apparaît à la lecture de cette source, manifestement bien informée, que le catholicos resta assez longuement dans la capitale. « Ceux-ci [l'empereur et le patriarche] y consentirent, accordèrent à tous ceux qui étaient avec lui d'être nourris et de recevoir un traitement aux frais de l'État et donnèrent l'ordre de mettre à sa disposition tous les livres qu'il voudrait<sup>38</sup>. » Le catholicos semble avoir constitué une véritable équipe de traduction, qui s'attela à traduire des œuvres théologiques en arménien, mais surtout des hagiographies des martyrs et des saints, selon une sélection effectuée par le catholicos lui-même. Le résultat de cette campagne

---

<sup>34</sup> Dédéyan, 2003, I, 246-247.

<sup>35</sup> *Vie de Nersēs*, éd. Ališan, 1854, p. 21, et trad. Glendjian, 1974, p. 7.

<sup>36</sup> *Vie de Nersēs*, éd. Ališan, 1854, p. 21, et trad. Glendjian, 1974, p. 7.

<sup>37</sup> *Vie de Nersēs*, éd. Ališan, 1854, p. 21, et trad. Glendjian, 1974, p. 7.

<sup>38</sup> *Vie de Nersēs*, éd. Ališan, 1854, p. 21, et trad. Glendjian, 1974, p. 7.

de traduction choisie fut si considérable que Grégoire II craignit sans doute qu'on ne le laisse partir avec un tel trésor soit par méchanceté, soit par hostilité à l'égard de son Église<sup>39</sup>. Par prudence, si ce n'est par ruse, il fit donc partir en premier en direction de la Terre sainte son neveu, Grigoris, et les membres de l'équipe de traduction. Le catholicos suivit quelque temps plus tard après avoir pris congé de l'empereur et du patriarche et les rejoignit avec un navire léger et rapide<sup>40</sup>.

Si l'on suit le récit de Mathieu d'Édesse, il est possible de penser qu'un premier voyage est à situer à peu près au moment de sa consécration (1065), sous la patriarchat de Jean Xiphilin (1064-1075) qui avait interrogé avec insistance les rois arméniens et imposé à Grégoire II des concessions pour accepter son élévation au catholicosat<sup>41</sup>.

Dans les années 1070, la situation se dégrada nettement pour le pouvoir byzantin en Asie mineure comme sur le plateau arménien. Les officiers byzantins qui remplacèrent la noblesse arménienne forcée à l'exil ne surent, ni ne purent apprendre à connaître suffisamment le pays en quelques années pour le défendre efficacement. La conséquence en fut l'écrasement de l'armée byzantine et la capture de l'empereur Romain IV Diogène par le sultan seldjoukide Alp Arslan, lors de la bataille de Mantzikert, le 26 août 1071<sup>42</sup>. Il s'en suivit une guerre civile dont Michel VII Doukas sortit vainqueur.

Dans ce contexte difficile, il y eut échanges d'ambassades avec le pape. L'empereur envoya les moines Thomas et Nikolaos et le pape répondit par une mission confiée à Dominique, le patriarche de Grado (Venise), comme en atteste une lettre datée du 9 juillet 1073<sup>43</sup>, l'objectif étant d'une part le rétablissement de l'union des Églises latine et grecque divisées après le schisme de 1054, d'autre part l'envoi en renfort de troupes latines en Orient. À la même époque, les tentatives de reconquêtes byzantines en Asie mineure sur les Seldjoukides se soldèrent pas des échecs. Dès l'année suivante, les Turcs seldjoukides prenaient pied dans la partie occidentale de l'Asie mineure. Il semble que ces premiers pourparlers n'aboutirent pas mais le pape chercha à intervenir en Orient.

Le 2 février 1074, Grégoire VII écrit qu'il veut rassembler les fidèles de saint Pierre en une armée pour pacifier les Normands d'une part, porter aide et secours aux Byzantins d'autre

---

<sup>39</sup> *Vie de Nersēs*, éd. Ališan, 1854, p. 22-23, et trad. Glendjian, 1974, p. 18-19.

<sup>40</sup> *Vie de Nersēs*, éd. Ališan, 1854, p. 23, et trad. Glendjian, 1974, p. 18.

<sup>41</sup> Telle est en tout cas l'hypothèse de Dédéyan, 2003, I, p. 250-251 bien qu'il faille savoir qu'elle ne repose sur aucune source explicite. Le même auteur ajoute que les bonnes relations entre le catholicos issu de la lignée des Pahlawuni et le pouvoir byzantin des Doukas s'explique par leur alliance contre le principat de Philarète Brachamios, ce qui est possible, sans plus.

<sup>42</sup> Cheynet, 1980.

<sup>43</sup> Grégoire VII, I, 18, éd. Caspar, 1920, p. 29-30 = PL, 148, c. 300-301.

part, si possible à ses conditions<sup>44</sup>. Et, le 4 mars, le pape attire une fois de plus l'attention sur le sort des chrétiens d'Orient, pour lesquels il demande aide et délivrance. Il fonde son appel pour les chrétiens d'Orient sur le témoignage d'un homme venu récemment d'outre mer<sup>45</sup>. Il est possible que cet homme de confiance, écouté et suivi par le pape, soit le catholicos Grégoire II<sup>46</sup>. Le fait est que c'est précisément cette année-là, l'an 523 de l'ère arménienne (3 mars 1074-2 mars 1075), qui est donnée par Mathieu d'Édesse, source la plus proche des événements, pour le pèlerinage du catholicos à Rome. En tout cas, nous n'avons pu identifier aucune présence byzantine officielle à Rome dans les premiers mois de l'année 1074.

A la fin de cette même année, le 7 décembre, le pape écrit à Henri IV de Germanie pour lui parler de la situation en Orient et lui exprimer sa volonté d'intervenir :

*« Ce qui me pousse à agir c'est que l'Église de Constantinople, dissidente de la nôtre, attend une décision du siège apostolique ; que presque tous les Arméniens s'écartent de la foi catholique et que presque tous les peuples orientaux attendent que la foi de l'apôtre Pierre permette de trancher entre leurs diverses opinions<sup>47</sup>. »*

Pourtant, à partir de 1075, le pape ne fait plus état de la situation des chrétiens d'Orient à la suite du rejet des conditions d'union qu'il avait posées et du fait des problèmes liés à la querelle des investitures provoquée par le rejet des *Dictatus papae* (1075) par Henri IV. Après la rupture avec le prétendant au trône impérial en Occident, il rompt et excommunie l'empereur d'Orient, Nicéphore Botaniate (1078-1081), dès sa prise de pouvoir à la suite du renversement de Michel VII. C'est dans ce contexte mouvementé qu'il faut considérer la possibilité de la venue d'un prélat arménien. Mais avant d'aller plus loin, une précision lexicale s'impose.

Deux des textes réunis dans notre corpus (*Vipasanut'iwn* et *Vie de saint Nersēs*), manifestement copiés l'un sur l'autre (ou dérivant d'une même source ?) mentionnent clairement le séjour de Grégoire II en « Occident ». Le terme utilisé est « *արեւմտեայ* – occidental ». Gérard Dédéyan a opposé le terme « *արեւմտայ* – Occident » à « *Հռոմայական* - ceux de Rome, Romains, Latins » pour suggérer que l'Occident dans lequel se rend le

<sup>44</sup> Grégoire VII, I, 46, éd. Caspar, 1920, p. 70-71 = PL, 148, c. 326.

<sup>45</sup> Grégoire VII, I, 49 : « *hunc virum praesenteretur, dum ultramarinis nuper reverteretur partibus* », éd. Caspar, 1920, p. 75-76 = PL, 148, c. 329.

<sup>46</sup> C'est en tout cas ce que suggère G. Dédéyan, Dédéyan, 2003, I, p. 257.

<sup>47</sup> Gregorius VII, II, 31 : « *Illud etiam me ad hoc opus premaxime instigat, quod Constantinopolitana ecclesia de sancto Spiritu a nobis dissidens concordiam apostolicae sedis expectat, Armenii etiam fere omnes a catholica fide oberrant et pene universi orientales prestolantur, quid fides apostoli Petri inter diversas opiniones eorum decernat.* », éd. Caspar, 1920 p. 167 = PL, 148, c. 386.

catholicos correspond probablement aux Balkans<sup>48</sup> ; ce qui nous semble une lecture inexacte car elle réduit à dessein cette notion. Pourtant, si Grégoire n'est allé que dans les Balkans, la réalité du voyage en Italie s'effondre, alors même que cet historien en accepte l'historicité<sup>49</sup>.

Par « *արեւմուտք* – Occident », les sources arméniennes médiévales entendent la partie occidentale de l'Empire Byzantin, et même l'Asie Mineure. La notion qu'il recouvre est assez vague : il s'agit des peuples situés à l'Occident de l'Arménie (la « nation orientale »). De plus, le terme de « *Հռոմայաղան* – Romains » invoqué par Gérard Dédéyan n'est jamais utilisé dans les sources sur cette question et renvoie expressément aux Latins. Or, la précision des termes utilisés nous permet de mieux cerner l'itinéraire du catholicos pèlerin. Il nous semble clair en effet que le catholicos est allé dans l'une des provinces de l'Empire byzantin, et l'Italie du Sud en était une. Il n'est donc pas possible, à notre avis, d'utiliser l'argument philologique pour préciser l'itinéraire du catholicos dans la seconde partie du XI<sup>e</sup> siècle.

Comme les Balkans, l'Italie du Sud était à cette époque, et pour quelques années encore, territoire byzantin. Les Arméniens y étaient solidement implantés. Même si la preuve manque, un afflux de sang neuf y arriva peut-être après la conquête seldjoukide du plateau arménien. Le catholicos a très bien pu aller dans les Balkans, mais les sources sont muettes à ce sujet. Elles n'évoquent même aucune intention de ce dernier d'effectuer un tel voyage. Certes, cette situation ne prouve pas qu'il n'y soit pas allé, mais elle ne permet pas de l'affirmer en tout cas. Il en va autrement pour l'Italie, qui, très probablement, fut sa véritable destination.

Le but de son voyage en Italie et de son séjour à Rome ne semble pas avoir été lié à ses activités littéraires ou politiques. La seule chose que disent les textes est que ce séjour correspondait à un vœu, un serment (*նվխտ*), celui de visiter les tombeaux des apôtres Pierre et Paul. Il y a là, une indéniable cohérence dans son projet de voyage puisque les pèlerinages ont fourni le prétexte à deux autres de ses voyages. (Jérusalem, probablement, et certainement l'Égypte). Il faut signaler qu'aucune des traductions qui nous sont parvenues n'a été faite à Rome. Le caractère non officiel, privé en fait, de ce séjour explique que les chroniqueurs postérieurs ne l'aient guère développé. Si l'on se fie au témoignage de Kirakos de Ganjak, nous avons également là mention de la rencontre du catholicos avec les autorités romaines.

On peut donc raisonnablement avancer que c'est par l'Italie du Sud, alors province byzantine, que le catholicos a débuté son séjour sur le sol italien ; il a pu, par sa présence, établir ou

---

<sup>48</sup> Dédéyan, 2003, I, p. 248-249.

<sup>49</sup> Dédéyan, 2003, I, p. 260.

rétablir des églises dans les communautés arméniennes. Ce passage lui a permis de connaître cette région ainsi que les Arméniens qui s’y trouvaient. Ainsi, il est plus aisé de comprendre qu’il ait écrit quelques années plus tard une lettre à Grégoire VII dans laquelle il dénonçait les prédicateurs pauliciens qui y sévissaient. Il est donc probable que, parti du sud de la péninsule, il soit allé à titre personnel en pèlerinage à Rome où il aurait rencontré Grégoire VII. Son embarquement, à partir d’un port italien (Ancône, Bari, Amalfi ?) pour l’Égypte ou Jérusalem correspondrait bien également aux habitudes de l’époque.

Le fait que ce voyage ne soit que mentionné par les sources a amené certains critiques à le remettre en cause comme « invraisemblable ». C’est l’avis de François Tournebize<sup>50</sup> et Peter Halfter<sup>51</sup>, à l’inverse de plusieurs pères catholiques arméniens<sup>52</sup> et, plus récemment, de Paolo Ananean<sup>53</sup>, d’Angèle Kapoïan-Kouymjian<sup>54</sup>, du Père Levon Boghos Zekiyān<sup>55</sup> et de Gérard Dédéyan<sup>56</sup>, qui acceptent sa possible historicité.

L’hypothèse avancée par Paolo Ananean<sup>57</sup> pour tenter de prouver l’historicité de ce pèlerinage, c’est-à-dire de la venue du catholicos dans le cadre d’une ambassade byzantine, est une hypothèse dénuée de tout fondement textuel et qui nous semble devoir être réfutée.

Enfin, un argument fort en faveur de l’historicité du séjour romain se rencontre dans la correspondance pontificale du pape Grégoire VII qui a connu le catholicos, cité à deux reprises dans sa correspondance.

La concordance des sources principales, dont plusieurs sont assez proches de la période considérée, ainsi que le caractère strictement privé de ce voyage, nous amènent à penser qu’il a bien eu lieu. Il y avait de nombreuses églises dédiées aux martyrs et même aux saints apôtres à Constantinople, mais si le catholicos avait une vénération particulière pour les douze apôtres et s’il voulait visiter Jérusalem et la Terre sainte, nous comprenons également sa volonté d’aller à Rome sur la tombe du prince et du treizième apôtre.

Après avoir réuni le dossier documentaire le plus complet à ce jour, notre analyse permet de penser que le catholicos Grégoire II est effectivement venu en Italie, notamment à Rome, vers 1074. Il est même possible de supposer qu’il est passé par l’Italie du Sud pour visiter les

---

<sup>50</sup> Tournebize, 1904, p. 109, et 1910 ; ainsi que Tēr-Mik’aēlean, 1892, p. 107 ; Laurent, 1924, p. 42-43 et 1971, p. 98-99 ; Ōrmanian 2001, I, § 880, c. 1496-1497.

<sup>51</sup> Halfter, 1996, 120-121.

<sup>52</sup> Čamčian, 1786, II, p. 1000 ; Ališan, 1873, p. 34.

<sup>53</sup> Ananean, p. 9-10, suivi par Dédéyan, 2003, p. 260.

<sup>54</sup> Kapoïan-Kouymjian, 1974, p. 316-318.

<sup>55</sup> Zekiyān, 1978, p. 838-839.

<sup>56</sup> Dédéyan, 2003, I, p. 206-261.

<sup>57</sup> Ananean, p. 9-10, suivi par Dédéyan, 2003, p. 260.

communautés arméniennes de la péninsule. Tout porte à croire, tout particulièrement les lettres de Grégoire VII, que le catholicos a rencontré le pape lors de son probable pèlerinage à Rome.

#### **IV-Le pèlerinage vers Compostelle de Marie, épouse Bragance (Bargançais - Portugal), dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle**

Le premier cas est celui de Marie, épouse Bragance (Bargançais - Portugal), dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle. En 1980, en effet, dans ce qui demeure la seule étude d'importance sur *Les relations entre l'Arménie et le Portugal du Moyen Âge au XVI<sup>e</sup> siècle*, Robert Gulbenkian faisait un historique critique des relations entre ces deux pays. Le premier fait historique cité nous intéresse ici au premier chef. En effet, trois textes, **nos textes 99 à 101**, nous renseignent sur une princesse arménienne du XI<sup>e</sup> siècle venue dans la péninsule Ibérique.

D'une part, le *Livros de Linhagens* (Livre des lignées) est un ensemble de quatre textes antérieurs au XVI<sup>e</sup> siècle. Alexandre Herculano, leur éditeur, les a classés ainsi : A) celui que l'on appelle *Livro Velho* - 1; B) un fragment probablement de la même époque que le précédent *Livro Velho* - 2 ; C) un fragment de nobiliaire, joint au manuscrit du Cancioneiro, que l'on appelle *Collegio nos Nombres* - III et D) le *livro de Linhagens*, attribué au Comte D. Pedro, qui se trouve aux Archives Nationales de la Torre do Tombo- IV<sup>58</sup>.

---

<sup>58</sup> Alexandre Herculano, *Portugaliae Monumenta Historica Scriptores*, Scriptores vol. I, Lisbonne 1956 : I, p. 143-175 ; II, p. 175-183 ; III, p. 184-299 ; IV, p. 230-390.

Cette collection de sources sur le Portugal est remarquable, voici la ventilation des volumes :

- Diplomata et Chartae - Volumen I - Fasciculus I
- Diplomata et Chartae - Volumen I - Fasciculus II
- Diplomata et Chartae - Volumen I - Fasciculus III/IV
- Inquisitiones - Volumen I
- Scriptores - Volumen I - Fasciculus I
- Scriptores - Volumen I - Fasciculus II
- Leges et Consuetudines - Volumen I - Fasciculus I
- Leges et Consuetudines - Volumen I - Fasciculus II
- Leges et Consuetudines - Volumen I - Fasciculus III - IV
- Leges et Consuetudines - Volumen I - Fasciculus V
- Leges et Consuetudines - Volumen I - Fasciculus VI

Cyril Toumanoff a tenté dans une courte note de remettre en cause ces sources et le mariage qu'elles documentent, sans apporter de faits précis, Toumanoff, 1989. Toutefois, comme les parties A et B du *Livros de Linhagens*, qui sont des sources indépendantes l'une de l'autre, commencent toutes deux par cette lignée en rapportant des faits convergents, nous ne voyons pas de raisons suffisantes pour les contester.

Le premier texte qui nous intéresse concerne l'origine de la famille des Bragança<sup>59</sup> et c'est par cette lignée que commence le *Livro de Linhagens*. La seconde partie du même ouvrage débute par une notice sur cette même famille.

D'autre part, le moine cistercien António Brandão (1584-1637) publia en 1632 la *Terceira parte da Monarchia lusitana que contem a historia de Portugal desde Conde Dom Henrique, até todo o reinado del Rey Dom Afonso Henriques*<sup>60</sup>, et le chapitre IV du livre X est consacré aux nobles qui se sont honorés lors de la bataille de Campo d'Ourique, le 25 juillet 1139, jour de la saint Jacques. La même généalogie de cette lignée est transcrite à cette occasion.

D'un point de vue arménologique, l'information principale est qu'une princesse arménienne, fille de roi, est venue au Portugal. L'autre information précise tirée de ce passage concerne la raison de la venue de cette princesse dans ce pays : le pèlerinage auprès de la sépulture du frère de Jésus étant invoqué comme l'unique raison de ce voyage. José Carlos Soares Machado suggère qu'elle dut voyager par voie maritime, accostant peut-être à Barcelone, puis par voie terrestre à travers le Taifa de Zaragoza, le long du Douro, jusqu'à Valladolid et Zamora<sup>61</sup>.

Le premier texte dit que la princesse fut « *filiha* » par son futur époux, D. Mendo Alão, ce qui amena la plupart des auteurs anciens à penser qu'elle avait été violée, interprétation qui fut systématiquement reprise. José Carlos Soares Machado analyse ce terme différemment, soulignant que pour l'auteur le sens ancien de ce mot :

« *est sans doute celui de "saisir", "conquérir", "rendre sienne", "posséder", "s'approprier", tout au plus peut-être "enlever", avec la connotation que ce terme avait à l'époque médiévale appliqué au rapt d'une femme que l'on allait chercher, sans l'avis de sa famille*<sup>62</sup>. »

Cette analyse, fondée sur le sens ancien de terme, nous semble préférable à celui de viol. D'autant plus qu'il faut se souvenir que la princesse était accompagnée d'une escorte et qu'elle choisit de rester avec cet homme.

Outre les informations du premier texte, le deuxième précise le lieu du rapt. Il s'agit du monastère de Castro de Avelãs, aux environs de Bragança, à sept kilomètres environ, patronné par cette lignée durant les premiers siècles de son histoire. Ce lieu fut un important centre de vie monacale au XII<sup>e</sup> siècle, grande époque de cette famille, qui tira son nom de ce

---

<sup>59</sup> Ce nom est attesté sous les formes : Barganção, Braganção, Bargança et Bragança.

<sup>60</sup> Lisbonne, Mosteiro de S. Bernardo, 1632, 350 pages (folios).

<sup>61</sup> Soares Machado, 2010, p. 135.

<sup>62</sup> Soares Machado, 2010, p. 136.

canton et se perpétua jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle. Pourtant, l'essentiel de l'édifice est aujourd'hui disparu, à l'exception d'une partie de l'église.

La lignée des Bragances est d'une importance particulière pour l'histoire du Portugal. Elle était en effet la troisième grande famille, après la famille royale du Portugal et la famille des Sousaos. Fondée par le personnage qui nous occupe, ses domaines étaient situés au nord-est du Portugal actuel, dans le district de Bragança et une bonne partie de celui de Vila Real, de Viseu et Guarda. Ses membres disposaient dans leur domaine de droits seigneuriaux et ils étaient considérés comme de véritables princes<sup>63</sup>.

Le nom de cette princesse n'est pas précisé, ni celui de son père d'ailleurs. Robert Gulbenkian, suivi en cela par Binayan Carmona, suppose qu'elle pourrait être la fille de Gagik II (1041-1045), dernier roi d'Ani « déplacé » à Césarée, entre 1045 et 1070<sup>64</sup>. José Carlos Soares Machado, qui a récemment repris cette question, suppose, quant à lui, que la princesse serait plutôt la fille de Senek'erim, roi de Vaspurakan, déplacé en Cappadoce, en 1021-1022<sup>65</sup>, se fondant sur l'attitude pro-chalcédonienne de cette dynastie. Cependant, on ne connaît aucune fille à ce souverain.

Un document, publié six ans avant la parution de l'étude de Robert Gulbenkian nous fournit probablement le nom de cette princesse arménienne doublement malheureuse. A. Kashdan a, en effet, publié en 1974 une courte notice où il corrige la lecture de deux noms arméniens de l'histoire byzantine. La première correction porte sur un sceau, non daté, publié par I. K. M. Konstantopoulos :



« *Μαρία θυγάτηρ Κακίκη του Άνιώτου - Marie, fille de Gagik d'Ani*<sup>66</sup>. »

<sup>63</sup> Soares Machado, 2010, p. 133.

<sup>64</sup> Gulbenkian, 1980, p. 174, n. 12.

<sup>65</sup> Soares Machado, 2010, p. 137.

<sup>66</sup> Athènes 1917, n° 603a, réédité dans Stavrakos, 2000, p. 70, n° 16.

Marie est la fille de Gagik II, le dernier roi d'Ani qui régna de 1041 à 1045. Contraint, par la guerre et la trahison, de céder son royaume à Constantin IX Monomaque, il se retira dans les thèmes de Cappadoce et Lykandos. Seuls ses deux fils, Hovhannēs et Dawit', sont connus grâce à Uxt'anēs d'Édesse<sup>67</sup>, rien n'étant dit sur l'une de ses filles. Elle n'apparaît dans aucune autre source, grecque ou arabe, bien qu'elle soit le lien entre la dynastie royale bagratide d'Arménie et la dynastie portugaise des Bragance et la famille royale de Castille.

Nous pensons pouvoir identifier la princesse arménienne, mère de la lignée des Bragances, comme Marie, fille de Gagik II d'Ani. Il s'agit là du seul cas documenté par les sources d'une femme ayant fait le voyage d'Arménie en Occident, avec pour but de faire un pèlerinage sur la tombe de l'apôtre Jacques, et cela, probablement après la destruction du royaume de son père.

Après cette femme, qui serait la fille du dernier roi d'Ani, il convient d'analyser le pèlerinage le plus éminent de notre corpus. Grégoire II fut, en effet, un catholicos, et donc le chef suprême de l'Église arménienne. Nous sommes encore là au plus haut niveau de l'élite sociale arménienne.

---

<sup>67</sup> Uxtanēs d'Édesse, trad. Dulaurier, 1858, § CXIX, p. 184, et notes p. 420.